Cas N°1 :

À : michel.kouzako@outlook.com

cc : ceo@outlook.com

cci :

Objet : [PROJET HABISS] Retard sur l'avancé du projet

Bonjour,

Au regard de l'avancement du projet, je constate une nouvelle fois que vous n'avez pas respecté les délais fixés. En effet, lors de notre dernière réunion commune datant du 15 février 2015, nous avions convenu ensemble que la date du 20 février 2012 était la date limite pour la finalisation du projet Habiss.

Nous sommes aujourd'hui le 22 février et il manque encore énormément de fonctionnalités. Il est important que vous compreniez bien l'impact de votre retard sur le projet. L'équipe travaillant avec vous ne peut aujourd'hui continuer sans ces fonctionnalités de premières importance, cela nous expose donc dès aujourd'hui à des retards de pénalités croissant qui nuisent à l'image de toute notre équipe. Je pense qu'il est donc temps de prendre des mesures pour que ce genre d'erreurs n'arrivent plus.

Par conséquent je vous octroie un délai supplémentaire de 48h pour finaliser la totalité du projet. Si toutefois ce délai ne serais pas respecté il serait de mon devoir de prendre les mesures qui s'imposent.

En cas de soucis, je souhaite que vous m'en informiez au plus tôt afin que je puisse prendre les dispositions nécessaires à la réalisation du travail prévu. N'hésitez pas à passer me voir si vous voulez discuter de cette situation en détails.

Cordialement,

Nicolas Charvoz,

Chef de Projet – Infinite Loop Inc.

[nicolas.charvoz@epitech.eu](mailto:nicolas.charvoz@epitech.eu)

06 77 42 59 64